PITNEY BOWES Contrat de location et d'entretien

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2020 et du 18 décembre 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De reconduire avec la société PITNEY BOWES Immeuble « Le Triangle » 9 rue Paul Lafargue CS 20012 - 93456 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX, le contrat de location de la machine à affranchir.

La durée de reconduction est d'un an, pour la période du 20/09/2023 au 19/09/2024.

Le montant total annuel de la redevance est de 729.07 € H.T soit 874.88 € T.T.C.

Fait à WAZIERS, le 4 octobre 2023,

Le Maire, Laurent DESMONS

